

**BIBOUD Fabienne**  
*PLC2 Documentation*  
1999 - 2000

**Défi-lecture et Documentation :  
Vers de nouvelles pratiques pédagogiques ?**

***Projet avec une classe de 6<sup>e</sup>***  
Directeur de Mémoire : **Anne – Marie Filleron**  
Assesseur : **M. Charpentier**

**IUFM de l'académie de Montpellier  
de l'or  
Site de Montpellier**

**Collège de l'Etang  
Avenue de la mer  
34130 Manguio**

### **Résumé**

Le Défi-lecture est une animation en faveur de la lecture loisir. Il se fonde sur le jeu pour amener bons et mauvais lecteurs à découvrir de nouveaux livres et initier les élèves aux apprentissages documentaires. Il est aussi l'occasion pour la documentaliste, de réfléchir sur d'autres aspects de sa profession : gestion et acquisition des livres ; collaboration avec les professeurs et perception de son métier. Il offre ainsi la possibilité de perfectionner ses pratiques

### **Zusammenfassung**

Der Lesenwettbewerb soll durch pädagogische Aktivitäten das Vergnügen am Lesen fördern. Durch das Spiel sollen gute und schlechte Leser neue Bücher entdecken. Für die Schulbibliothekarin ist er daneben eine Gelegenheit über ihre Berufspraxis nachzudenken : Anschaffung und Verwaltung der Bücher, Zusammenarbeit mit den anderen Lehrern und kritische Betrachtung des Berufsbildes. Der Wettbewerb bietet daher die Möglichkeit die Berufspraxis zu verbessern.

## ***Remerciements***

Je tiens à remercier Mme Dufes et Mme Bury pour leurs précieux conseils pédagogiques ainsi que Mme Roth.

Je remercie également Corine et Erik Chaillan qui m'ont permis de réaliser ce mémoire ainsi que Mme Guerras pour son assistance technique.

# **Sommaire**

## **Introduction**

### **1. le Défi-lecture : quel rôle pour la documentaliste et le CDI ?**

1.1 Les origines du projet

1.2 Découvrir le livre ... mais quelle découverte ?

### **2. Le Défi-lecture : un ancrage dans la pédagogie diversifiée**

2.1 Des compétences au service d'un projet

2.2 La collaboration professeur / documentaliste : un préalable indispensable

### **3. Bilan : entre pédagogie et travail sur les représentations**

3.1 Choix et gestion des ouvrages

3.2 Bilan des séances

3.3 Changer les pratiques pour changer les représentations

## **Conclusion**

## **Introduction**

“ Aujourd’hui les jeunes ne lisent plus. ”

Qui n’a pas entendu ce lieu commun au détour d’une salle de classe ou à l’extérieur de l’école ?

Des enquêtes régulières tendent à démontrer que cette affirmation peut être battue en brèche : les adolescents délaissent les lectures classiques au profit des revues spécialisées, des BD et parfois de la littérature de jeunesse.

Néanmoins, on constate aujourd’hui que nombre d’élèves entrant en 6<sup>e</sup> n’aiment pas lire. Les causes sont multiples. Elles peuvent résider dans des problèmes d’apprentissage que je n’aborderai pas ici car tel n’est pas mon propos.

L’objectif de départ de mon projet est de travailler sur l’intérêt des élèves face à la lecture et sur le moyen de le susciter à travers une animation comme le Défi-lecture ; ceci, tout en le conciliant avec la mission première de ma profession : la pédagogie documentaire.

Tel est donc mon objectif de départ.

Mais l’objet de ce mémoire est aussi d’analyser mes pratiques et de montrer comment en fonction des difficultés auxquelles j’ai été confrontée et du bilan que j’ai pu en tirer, mon objectif a évolué et s’est enrichi d’un plus : la nécessité de développer entre professeurs et documentalistes des relations fondées sur des objectifs clarifiés.

Pour ce faire, je décrirai dans un premier temps comment j’ai défini le rôle qui allait être le mien au sein de l’élaboration du Défi-lecture.

Je rendrai compte ensuite de la stratégie établie pour réaliser, dans la mise en place du Défi-lecture, les actions suivantes : acquisitions de compétences documentaires, collaboration avec les professeurs.

Enfin, je dresserai un bilan qui tentera d’expliquer quelles sont les conditions à remplir pour que le projet se perfectionne.

# **1. Le Défi- lecture : quel rôle pour la documentaliste et le CDI ?**

## **1.1 Les origines du projet**

Le projet ici relaté trouve son origine à la rentrée des classes dans la volonté des professeurs de français et de la documentaliste, de faire renaître une action en faveur de la lecture au collège de l'Etang de l'Or.

La lecture sous toutes ses formes est une priorité réaffirmée dans le document distribué par Ségolène Royal, Ministre déléguée à l'enseignement scolaire, à tous les enseignants à la rentrée **Le collège des années 2000 guide pratique des actions de la réforme**. Il s'agit de la lecture dite de loisir que les professeurs de français proposent de relancer. Des tables rondes sont mises en place chaque année mais la politique d'accompagnement à la lecture est en suspens. Précisons aussi qu'une partie de la bibliothèque du CDI, malgré des achats récents, est assez peu attractive, constituée d'ouvrages un peu vieillots ou résultant de dons, qui ne correspondent pas toujours aux goûts des élèves. De plus, la documentaliste en poste avoue elle-même sa déception à la lecture des ouvrages de littérature de jeunesse en collège car elle a été habituée à travailler en lycée et connaît mieux les livres destinés aux adultes et aux grands adolescents. Enfin l'histoire du CDI peut aussi expliquer certaines réticences : un projet en faveur de la lecture a été mené il y a plusieurs années par la documentaliste et un stagiaire en documentation.. Il n'a pas été concluant car portant sur une seule classe.

Pour effacer ces mauvaises expériences, les professeurs de français et la documentaliste cherchent à relancer le processus. Prenant appui sur l'ouvrage coordonné par Geneviève Bordet et Annick Lorant-Joly, publié en 1996 par le CRDP de l'académie de Créteil, **Projets-lecture au cœur du CDI**, ils décident de mettre en place un **Défi-lecture** entre deux classes de 6<sup>e</sup> de l'établissement. Cette décision est prise dès la prérentrée, dans le cadre d'un conseil d'enseignement auquel j'ai participé.

Personnellement, ce projet a suscité mon intérêt immédiatement : débutant dans le métier, j'ai d'abord vu dans cette action le moyen de mener à bien un projet d'envergure sur toute l'année. C'est aussi l'occasion pour moi de parfaire mes connaissances dans le secteur de la littérature de jeunesse et de mieux maîtriser le fonds romans du CDI. Un autre enjeu crucial m'est apparu rapidement : il s'agit de conforter la collaboration entre les documentalistes et les professeurs de français sur une action en faveur de la lecture ; cet aspect est renforcé par l'arrivée

de deux nouveaux professeurs au collège : un stagiaire PLC2 en Lettres et une titulaire.

Il convient également de préciser que cette rentrée revêt pour le CDI du collège de l'Etang de l'Or une importance particulière. Il s'agit de redonner au centre une véritable légitimité, une image plus valorisante, et d'améliorer les relations entre la documentaliste et l'administration. Rappelons en effet que les rapports entre l'ancien chef d'établissement et la documentaliste se sont dégradés à la suite de l'incident suivant : des cours d'initiation au CDI avaient été plus ou moins institués pour les classes de 6<sup>e</sup>, contraignant la documentaliste à assurer obligatoirement plus de 20 heures d'enseignement par semaine. Cette charge, loin d'obéir à un enthousiasme pour la documentation servait surtout de moyen inavoué pour résoudre des problèmes liés à la vie scolaire et la gestion des élèves : "trous" dans les emplois du temps et absence de salle d'étude ; classes en demi-groupes pour "soulager" les professeurs. Il est donc important que le fonctionnement du CDI reparte sur de nouvelles bases afin que ce dernier tienne enfin la place qui peut lui être accordée : celle d'un lieu où sont menées des actions pédagogiques réussies dans l'intérêt des élèves.

Par ailleurs, on peut d'ores et déjà signaler que la collaboration entre les professeurs de français et la documentaliste paraît des mieux installées et s'appuie notamment sur les programmes de la discipline. Elle repose sur des objectifs de pédagogie documentaire classique : apprentissage de l'usage de documents papier : dictionnaires, encyclopédies ; lecture de consignes. D'où la volonté de focaliser l'attention sur la partie "bibliothèque" du CDI, non utilisée en dehors des initiatives individuelles d'élèves lecteurs qui fréquentent spontanément le centre de documentation et apprécient la compagnie des livres.

Or, ainsi que le rappellent Jean-Jacques Maga et Christine Méron, auteurs *de Le défi-lecture : pour une pédagogie de la lecture / écriture en projet*, l'un des objectifs du défi-lecture est justement d'amener de faibles lecteurs à découvrir une autre approche de la lecture.

## ***1.2 Découvrir le livre ... mais quelle découverte ?***

Mais en ce qui me concerne, l'objectif de découverte de la lecture n'est pas le seul que je vais être amenée à fixer. Mon regard sur le projet a évolué en fonction de l'analyse que j'ai pu faire de ma fonction, de mes missions et en fonction des apports théoriques dont je me suis nourrie. Le but de ce paragraphe est justement de retracer cette évolution.

Le Défi-lecture est une animation qui s'est grandement développée ces dernières années dans les établissements scolaires. Il a pour objectif de

faire lire et écrire des élèves dans le but de participer à un jeu collectif à la fin de l'année scolaire. L'action prend normalement appui sur une série d'ouvrages librement choisis par les élèves, à partir d'une liste établie par les enseignants. Selon Jean-Jacques Maga et Christine Méron, " le pouvoir [du Défi] s'exerce moins par le jeu qui motive certes à la lecture et l'écriture que par les échanges auxquels donnent lieu les lectures effectuées par les élèves. " <sup>1)</sup>

Le Défi s'articule autour des étapes suivantes :

- faire lire, par les élèves, une série de livres choisis par les professeurs, <sup>2)</sup>
- faire formuler une série de questions et de jeux relatifs aux contenus des livres. Ces questions résultent spontanément des lectures des élèves mais se trouvent enrichies quand les enseignants leur fournissent des clés d'analyse des documents et de leur structure narrative. Nous décidons donc, ma tutrice et moi de travailler chacune tout au long de l'année avec les enseignants de chacune des deux classes de 6<sup>e</sup> pour préparer le Défi et faciliter l'accès aux livres pour les élèves.
- organiser sous forme festive et si possible médiatisée une rencontre de fin d'année avec la classe adverse.

En ce qui concerne la collaboration entre professeur de Lettres et documentaliste, nous décidons avec le professeur stagiaire de Lettres, David Cayuela, de travailler ensemble car il nous semble intéressant de confronter nos premières expériences. Nous avons l'intention de profiter du Défi pour amener les élèves de 6<sup>e</sup> J à fréquenter le CDI le plus souvent possible, d'autant plus que M. Cayuela est favorable à une initiation aux apprentissages documentaires pour ses élèves.

Au départ, en réfléchissant à l'organisation du travail qui va être le nôtre, je distingue **deux types de démarches distinctes** à mener en collaboration avec le professeur de français :

- mettre en place le Défi-lecture
- initier les élèves aux apprentissages documentaires ainsi que les nouveaux programmes de 6<sup>e</sup> le prévoient. Ces derniers mentionnent en effet que l'élève doit acquérir la pratique courante des documents, des manuels et des dictionnaires .

Le plan de travail se dessine peu à peu. A ce stade, l'initiation aux ouvrages documentaires est sensée être des plus classiques. Elle devra ou pourra reposer sur :

- l'orientation dans l'espace CDI et ses différents documents,

---

<sup>1)</sup> Le Défi-lecture / Jean-Jacques Maga et Christine Méron. - L'école des Lettres, 1<sup>er</sup> mars 1991, n° 90/91, p.5.

<sup>2)</sup> Les principes.édités dans l'ouvrage de Jean-Pierre Maga, selon lesquels les élèves doivent participer au choix de livres de toutes sortes ont, dans notre cas, été détournés de leur visée première.

- le maniement des outils documentaires papier : dictionnaires, encyclopédies, atlas,
- l'objet livre et ses partenaires,
- la maîtrise de l'ordre alphabétique,
- la lecture survol.

Le Défi-lecture constitue alors une manifestation parallèle, " des heures CDI en dehors des heures CDI" .

Or le professeur de français se heurte à des impératifs de programme ; il lui est déjà difficile d'envoyer les élèves au CDI une heure par semaine. Dans ces conditions, concilier déroulement du Défi et apprentissages documentaires apparaît comme une mission impossible.

Un regard approfondi sur **le référentiel des compétences informationnelles** publié par la FADBEN, sur l'ouvrage publié par Michèle Mollard : **Le CDI à l'heure du management** et sur les apports théoriques de l'IUFM m'aident à clarifier la situation et fournit des pistes d'amélioration du projet.

La lecture plaisir est certes une visée du centre de documentation et le documentaliste est là pour donner ses conseils et guider les lectures des élèves. Mais elle met en jeu des éléments difficilement quantifiables et évaluables. De plus, si l'on se réfère à **la circulaire de missions du documentaliste en établissement scolaire** publiée en mars 1986, la principale mission pédagogique des enseignants de documentation est d'assurer " *une initiation et une formation des élèves à la recherche documentaire* ". Il n'est question nulle part de lecture plaisir. Cette affirmation trouve ses prolongements dans le numéro 19 de la revue **Spirale** publié en 1997, consacré à la documentation et la formation. Jean-Louis Charbonnier, formateur à l'IUFM de Nantes y prône une nécessaire " didactisation des sciences de l'information" .

**Le rôle du documentaliste est donc d'apprendre prioritairement aux élèves à s'orienter au sein d'un univers informationnel.** Il doit apprendre aux élèves à identifier les sources d'information, à les repérer, à restituer le résultat de leurs découvertes. Les objectifs qu'il poursuit relèvent prioritairement de la pédagogie documentaire. Le documentaliste doit apprendre à l'élève à lire c'est-à-dire, en l'occurrence, à découvrir le livre en tant qu'instrument manipulable dans lequel on recherche une information précise. Le plaisir de la lecture est un plus non négligeable. Il ne s'agit pas de le renier car on sait très bien qu'un élève passionné par la lecture d'un ouvrage va augmenter ses efforts et tenter de trouver des clés de lecture de différents documents.

Mais le plaisir de lire est un élément qui n'est pas toujours au rendez-vous. Même si le Défi-lecture a un côté plus attractif que les lectures imposées, il représente néanmoins pour certains élèves un obligation de lecture. Et notre rôle est de donner à tous les élèves, y compris les moins bons lecteurs, les moyens de se repérer au sein d'un monde caractérisé par un information de plus en plus abondante, d'aider les élèves à

construire leur esprit critique de futur citoyen.. Il faut donc développer un moyen pour que cette animation soit conciliable avec la mission première des documentalistes.

Le Défi-lecture est certes une animation en faveur de la lecture, légitime et salubre. Il permet à la documentaliste de valoriser l'image du CDI et de se faire connaître rapidement des enseignants nouvellement arrivés dans l'établissement.

Après réflexion, il s'avère **que le Défi peut aussi devenir un vecteur original des apprentissages documentaires**. Je tire de ce constat un enseignement en ce qui concerne la perception du métier. S'ébauche en même temps une stratégie à construire.

## **2. Le Défi-lecture : un ancrage dans la pédagogie diversifiée**

Avec le professeur de Lettres, notre but est désormais de faire coïncider le plaisir ludique que constitue le Défi et l'acquisition de compétences documentaires.

### **2.1 Des compétences au service d'un projet**

*"En tenant compte d'une certaine situation préalablement analysée, gérer par projet, c'est définir des objectifs à poursuivre, choisir les actions et les activités susceptibles d'aider à les atteindre, prévoir une évaluation permettant de suivre le cours de ces activités, de voir si elles ont atteint leur but et rétroactivement, de modifier l'analyse de départ en fonction de cette évaluation, pour mieux recommencer" .<sup>\* 1)</sup>*

Compte tenu de ce principe, les différentes étapes qui jalonnent la mise en place du Défi sont les suivantes :

#### **1) concertation sur le choix des livres**

L'une des missions du documentaliste consiste aussi à sensibiliser enseignants et élèves aux dernières parutions de littérature de jeunesse et à les aiguiller vers ces lectures. Pourtant après concertation, les enseignants de français préfèrent arrêter leurs choix sur des livres assez classiques correspondant à un genre précis : conte

---

\* **Le CDI au cœur du projet pédagogique** / Jacqueline Bayard-Pierlot ; Marie-José Birglin ). Paris : Hachette, 1991, p. 23.

philosophique, histoire régionale, parabole, roman policier. Les livres choisis sont : Il s'agit de *Tistou les pouces verts* de Maurice Druon, *Crin Blanc* de René Guillot, *la Perle* de John Steinbeck ; un seul ouvrage plus moderne apparaît : *Kamo l'agence Babel* de Daniel Pennac. Compte tenu de la situation évoquée dans le paragraphe 1.1, nous manquons d'arguments pour infléchir le choix des professeurs de français. Un bilan sera à tirer de cette situation dans la troisième partie.

Parallèlement, rappelons que le principe énoncé par Jean-Pierre Maga et Christine Méron, du **choix des livres par les élèves** a été détourné, comme nous l'avons dit, de son intention première. Une telle option aurait nécessité un immense travail en amont de conseil de lectures et de tables rondes. Le projet de Défi a été impulsé en septembre ; c'est une grande première au collège de l'Etang de l'Or et tout n'a pas été pensé à la lumière de l'expérience. L'idée de faire participer une classe de 6<sup>e</sup> à la constitution d'une liste de livres à valoir pour le prochain Défi est à retenir. Elle pourra être développée l'année prochaine. Ainsi, on peut imaginer un travail de sélection avec une classe qui s'ébaucherait de janvier à juin de l'année n-1. La liste des livres serait arrêtée avant les vacances d'été. A la rentrée suivante, les élèves de ladite classe, parvenus en 5<sup>e</sup>, pourraient présenter à leurs camarades de 6<sup>e</sup> nouvellement arrivés les ouvrages qu'ils ont sélectionnés.

Cette idée est à retenir mais elle nécessite énormément de temps et une importante réflexion pour la mise en place. Elle sous-entend un long travail de dialogue avec les élèves..

Dans l'attente, les ouvrages sont choisis par les enseignants et les documentalistes.

#### ◆ **Modalités d'évaluation**

L'évaluation de cette première phase est prévue à la fin de la manifestation sous forme d'un questionnaire à distribuer aux élèves. Les questions porteront sur les préférences de lecture et les arguments pour justifier ces préférences ( cf. annexe).

## **2) présentation des livres aux deux classes**

Elle permet un **travail autour de l'objet livre** et l'introduction des notions suivantes : première et quatrième de couverture, page de titre ; seront également abordés **les différents acteurs** qui gravitent autour du livre : auteur, éditeur, illustrateur, traducteur éventuel.

#### ◆ **Modalités d'évaluation**

L'évaluation doit avoir lieu avant la fin même de la première séance, sous forme de fiche jeu richement illustrée (cf. annexe).

### 3) suivi des lectures

Il se fait en classe et au CDI. Au CDI, les élèves doivent travailler à l'élaboration de **fiches de lecture** (cf. annexe), préalable à la formulation des questions. Ces questions donnent lieu à un échange en milieu d'année entre les deux classes pour permettre aux élèves de s'évaluer et éventuellement de combler leurs lacunes dans la lecture des livres d'ici la rencontre finale.

La constitution de fiches permet de développer des compétences documentaires diversifiées :

- utilisation du **dictionnaires des noms propres** – Petit Larousse ou Robert des Noms Propres - pour rechercher des renseignements sur les auteurs,
- développements de compétences en **lecture sélective** pour cerner les notions de lieux et d'époque contenues dans les livres,
- utilisation des **dictionnaires de langue française** pour connaître la définition des mots nouveaux découverts au fil des lectures. A cet égard *La Perle* qui représente un ouvrage plus difficile que les autres est riche en exemples.
- **restitution de l'information** et mise en forme des recherches.

Ce suivi donne lieu à une séquence de trois séances minimum.

#### ◆ **Modalités d'évaluation**

Les résultats des recherches effectuées par les élèves donnent lieu à un exposé oral par livre.

### 4) préparation de la phase finale

Alors que la phase intermédiaire repose sur la distribution à la classe adverse du questionnaire élaboré par les élèves, la phase finale du Défi se compose de jeux collectifs. L'élaboration de ces jeux – Jeu de l'oie à partir des personnages d'un des romans, par exemple – est l'occasion de chercher des renseignements d'ordre géographique car les livres sélectionnés sont riches en éléments de cette sorte : informations sur la Camargue pour *Crin-Blanc*, sur la Grande-Bretagne pour *Kamo*, sur le Mexique pour *La Perle*. Les élèves peuvent s'exercer à la manipulation d'un atlas avec sommaire et index, à la lecture de cartes avec légendes et échelles. Les compétences développées sont donc transdisciplinaires ; elles peuvent être réinvesties en cours d'histoire-géographie.

#### ◆ **Modalités d'évaluation**

Les élèves devront constituer à partir de leurs recherches, un jeu ou des éléments de décoration pour le jeu comportant des cartes avec les lieux dont parlent les livres mentionnés.

Tous les apprentissages documentaires se rattachent à un but précis et entrent dans le cadre du projet. Les élèves en perçoivent ainsi beaucoup mieux l'utilité.

## ***2.2 La collaboration professeur / documentaliste : un préalable indispensable***

Les activités menées résultent de la collaboration incessante entre professeurs de français et documentalistes. Le travail en équipe permet de mieux se connaître et offre des facettes très enrichissantes. Il permet d'offrir aux élèves une cohésion rassurante.

Au-delà de cela, un enjeu très important se révèle durant le cours du projet. La réussite de l'expérience repose non seulement sur cette nécessaire cohésion mais aussi sur les **représentations que les enseignants ont de notre métier et de nos activités.**

Les professeurs connaissent tous l'existence du CAPES de documentation ; ils nous considèrent comme des collègues et beaucoup sont prêts à parier sur le rôle pédagogique du documentaliste. Nous regardent-ils pour autant comme des pairs ?

**Marie Monthus**, dans un article des *Cahiers pédagogiques* publié en mars/avril 1995, fait état, en parlant du documentaliste, d'un "**un professeur pas comme les autres**". Le documentaliste est un "**médiateur qui gère des situations en tenant compte des individus et en rendant accessible objets de documentation et information elle-même.**"<sup>1)</sup> Mais pour les professeurs, cette vision de notre fonction n'est pas évidente. L'interrogation subsiste et elle peut sembler légitime dans un système éducatif centré sur le cours magistral et chevillé à l'enseignement disciplinaire.

Quel est ce professeur sans discipline ? Sur quoi repose son enseignement puisqu'il n'a pas de programme ? Il n'y a qu'un pas pour penser

- qu'un enseignant sans " matière " n'enseigne rien,
- que les conditions pour exercer un véritable enseignement ne sont pas toujours réunies. Comment le documentaliste pourrait-il connaître les élèves, lui qui les voit si peu ?

---

<sup>1)</sup> Un professeur pas comme les autres / Marie Monthus. - Cahiers pédagogiques, mars - avril 1995, n° 332-333, p. 27.

Ma situation s'appuyant sur un cas concret permet de mettre en évidence la méconnaissance que les enseignants ont de notre fonction et les besoins à satisfaire pour que la situation soit optimisée. Les enseignants connaissent mal notre rôle, nos objectifs et les modalités de notre collaboration avec eux. Peu de textes officiels les définissent clairement. D'où le caractère indispensable d'un **référentiel de compétences informationnelles** à faire entrer dans les textes officiels.

Dans l'attente, pour pallier cette lacune, la meilleure solution me semble s'orienter selon trois axes :

- développer des pratiques, lancer des projets permettant de favoriser la concertation entre professeurs de disciplines et documentalistes,
- instaurer un dialogue sans relâche en s'appuyant notamment sur le **référentiel de compétences informationnelles** publié par la FADBEN (à quand la fameuse circulaire sur les compétences documentaires ? ...),
- agir progressivement : les idées reçues concernant la profession ont la vie dure ! Les malentendus reposent sur des années de pratique et la clarification ne peut se faire que par étapes.
- travailler sur ses propres compétences et savoir les adapter aux circonstances. Dans la mesure où notre statut souffre d'un manque de légitimité, il est d'autant plus nécessaire d'apparaître performant quand le besoin des professeurs s'en fait sentir. Un très grand professionnalisme est le seul moyen de compenser ce handicap. Le haut niveau de recrutement au CAPES de documentation semble nous fournir nos premières armes !

### ***3. Bilan entre pédagogie de la lecture et travail sur les représentations***

#### ***3.1 Choix et gestion des ouvrages***

##### **1) concertation sur le choix des livres**

Ainsi que je l'ai suggéré supra et aussi surprenant que cela puisse paraître, le documentaliste doit aussi conquérir une légitimité dans un domaine qui pourrait lui sembler acquis : celui du choix des livres. Débutant dans le métier j'ai eu des difficultés à conseiller ou infléchir les choix. Pour remédier à cette situation, il est important d'être à l'affût des commentaires critiques que l'on peut trouver dans les revues spécialisées de type **Lire au collège** ou **Inter CDI** ou dans les échanges de lecture avec les collègues. Il est trop tôt pour pouvoir tirer un bilan raisonné des réflexions qui ont émaillé les discours et les échanges avec les élèves.

J'utiliserai par la suite comme instrument d'évaluation le questionnaire que je compte distribuer aux élèves en fin d'année et qui est situé en annexe.

Mais d'ores et déjà nous tirons de notre expérience d'enseignants le constat suivant :

- **La Perle** est un ouvrage très difficile à comprendre pour une classe de 6<sup>e</sup> : il fait appel à un vocabulaire très large et son aspect symbolique ne se dégage pas spontanément de la première lecture.
- **Tistou les Pouces verts** est bien accueilli par les 6<sup>e</sup> C (classe à majorité féminine) alors qu'il déclenche lassitude et moqueries en 6<sup>e</sup> J. Là encore, la portée philosophique du conte échappe complètement à ces élèves qui voient réellement en Tistou un petit garçon en train de faire pousser des plantes à partir de ses pouces, chose qui leur paraît complètement irréaliste ! Une fois le dialogue engagé, une minorité d'élèves arrive à faire comprendre aux autres que le personnage principal véhicule des valeurs de tolérance, paix, bonté. Mais cette lecture symbolique n'a pu être faite spontanément par tout le monde.
- **Kamo, l'agence Babel** et **Crin-Blanc** remportent davantage de suffrages ; le premier car les élèves s'identifient facilement au héros et se sentent concernés par son aventure ; le second parce qu'il a lieu en Camargue : à Mauguio, certains élèves se reconnaissent fortement dans le folklore camarguais (chevaux, taureaux, etc. ...).

Pour conclure, j'espère que ma pratique du métier et mes lectures me donneront de plus en plus d'arguments pour pouvoir convaincre les professeurs de français, amoureux de la lecture, du bien fondé de nouveautés enthousiasmantes ancrées dans le quotidien des élèves.

Une dernière remarque, enfin, concernant la sélection des livres par les élèves selon leurs goûts. Si le projet paraît enrichissant au point de vue de la connaissance des lectures des élèves, les enseignants ont un important rôle régulateur à jouer : les ouvrages sélectionnés doivent correspondre à un critère de qualité et non pas refléter les goûts plus ou moins sûrs des adolescents.

## 2) gestion du projet

La gestion des ouvrages a montré quelques erreurs analysées a posteriori. L'idée d'organiser un roulement des livres en fonction des rythmes de lecture des élèves, soulève plusieurs écueils. Nous avons prévu d'acheter six exemplaires de chaque livre sélectionné pour le Défi en pensant qu'ainsi, sur la base de 24 élèves par classe, chaque élève aurait toujours un livre à sa disposition. Mais les livres très difficiles comme **la Perle** restent beaucoup plus longtemps que prévu entre les mains des élèves. Les bons lecteurs passent rapidement sur **Kamo** et **Crin-Blanc** et

viennent sans cesse réclamer des exemplaires de *la Perle* qui reviennent en retard au CDI.

La documentaliste doit prendre en compte ce problème pour les années à venir. Il faut tenter d'obtenir un budget plus important afin de pouvoir acheter plus d'ouvrages ou envisager de les faire acheter par les élèves afin que chacun puisse travailler sur les livres autant qu'il veut. Mais cette dernière solution n'est possible que si le nombre de livres est limité.

Un autre aspect est celui de la récompense. Cet aspect a été quelque peu négligé au moment où nous avons décidé d'organiser le Défi-lecture. Or le jeu prévoit une récompense à attribuer à la classe gagnante et un lot de consolation pour l'équipe perdante. Il est important de se focaliser sur ce problème dès le montage du projet. A Mauguio, nous avons finalement pu négocier avec le chef d'établissement un crédit sur le budget du foyer afin d'acheter des BD pour les élèves.

## **3.2 bilan des séances pédagogiques**

### **1) Présentation des livres**

*" Bien des élèves n'ont pas l'habitude de feuilleter un ouvrage, de choisir un roman en regardant le titre, la quatrième de couverture, ou d'après les indices apportés par l'auteur, la maison d'édition, les illustrations [...]. Il paraît important de les initier à ce plaisir et à cette possibilité d'aller au devant des livres pour se construire eux-mêmes, à travers des livres choisis personnellement. "* <sup>1)</sup>

#### **◆ Analyse du public**

La classe de 6<sup>e</sup> J comporte 21 garçons et 7 filles. C'est une classe très dynamique, avec quelques éléments qui disposent d'une solide culture générale et quelques élèves faibles qui ont des difficultés en lecture. Le Défi doit amener ces éléments faibles à comprendre que la lecture peut obéir à des objectifs moins scolaires.

#### **◆ Objectif de la séance**

L'objectif de la séance est de vérifier les acquis d'un cours effectué par le professeur de français quelques jours auparavant.

Comme il s'agit de la présentation des livres, la séance doit rester ludique. La documentaliste se déplace dans la classe pour les raisons suivantes :

---

<sup>1)</sup> Des méthodes pour le lycée / Violaine Houdard-Mérot. –Paris : Hachette, 1992. 3. Des méthodes de lecture, p. 67.

- par commodité d'abord : il est très difficile de recevoir au CDI une classe entière pour des raisons d'aménagement de l'espace et de nuisance sonore,
- la présentation des livres sélectionnés pour le Défi est pour les élèves un jour de fête d'autant plus qu'elle a lieu quelques jours avant les vacances de Noël ; ils l'attendent avec impatience. Nous décidons donc de réaliser une " mise en scène ". La documentaliste arrive avec une sorte de " hotte à malices " et la première distribution des ouvrages se fera par tirage au sort.

En ce qui concerne la pédagogie documentaire, les élèves doivent restituer des notions simples concernant l'objet livre (cf. supra). Ils doivent faire appel à leur imagination pour deviner le contenu des histoires d'après les éléments retenus. L'occasion se présente aussi pour faire passer des notions de socialisation : le Défi lecture est aussi une manifestation de solidarité, d'entraide entre bons et mauvais lecteurs ; la classe adverse est un partenaire de jeu et non un ennemi.

#### ◆ Déroulement de la séance

La séance commence par une présentation de la manifestation et de ses enjeux. Sont véhiculées les rudiments d'éducation à la citoyenneté évoqués ci-dessus. Je prends du temps pour répondre aux nombreuses questions posées par les élèves. Je leur distribue ensuite un support papier constitué d'un faisceau d'indices relatif aux quatre ouvrages sélectionnés (cf. annexe) et je leur demande de mener un **enquête policière** pour retrouver la nature de l'indice concerné et éventuellement, le titre et l'auteur de livre. Cette partie constitue le corps de ma séance, c'est ici que les connaissances documentaires sont rappelées.

L'intérêt des élèves réside surtout dans le support (cf. annexe) : il s'agit de photocopies couleur constituées par un élément différent pour chaque livre : **première de couverture, quatrième de couverture, page de titre, illustration**. Je demande à chaque élève de me donner le nom de cet élément et de laisser son imagination vagabonder pour me raconter l'histoire qu'il lui inspire. Cet exercice n'est pas facile. L'étape suivante est la distribution des livres.

#### ◆ Bilan

Il est positif pour moi d'observer que, malgré la difficulté de l'exercice, les élèves ont bien répondu et retenu les outils documentaires qui jalonnent le contenu d'un livre. . A une exception près, l'existence de la page de titre, ces éléments ont tous été abordés en cours. La réussite de la séance tient donc à une préparation minutieuse de la part de l'enseignant de français dans l'introduction des outils documentaires. Elle tient aussi à une certaine originalité et à son caractère ludique. Les élèves apprennent ainsi qu'on peut déjà obtenir beaucoup de

renseignements sans s'être plongé dans la lecture d'un livre. Ils parviennent à dessiner les premiers contours des histoires, y compris pour un ouvrage difficile comme *La Perle*. Il conviendra d'évaluer ultérieurement si le vocabulaire acquis lors de la séance reste toujours en mémoire.

## 1) suivi des lectures (3 séances)

Quelques semaines – comprenant les vacances de Noël – sont données aux élèves pour lire les premiers ouvrages. Le résultat de leurs lectures fait l'objet d'un travail de fond.

### ◆ Analyse du public

Il s'agit toujours de la classe de 6<sup>e</sup> J. Les élèves sont répartis désormais en quatre groupes en fonction du livre qu'ils ont lus. La constitution de ces groupes a été mûrement réfléchi au sein de l'équipe enseignante. Nous avons essayé d'équilibrer les bons et les mauvais lecteurs au sein de chaque groupe et de créer un esprit d'entraide et de solidarité.

### ◆ Objectif des séances

Cette séquence très riche en apprentissages documentaires fait l'objet de plusieurs séances. Le but final est de faire réaliser une fiche de lecture par les élèves. L'objectif est d'initier les élèves par ce biais à l'utilisation des documents les plus fréquemment rencontrés au CDI.

### ◆ Déroulement des séances

Deux groupes d'élèves viennent au CDI alors que les deux autres groupes travaillent avec leur professeur de français en classe. Les élèves présents au CDI sont là pour faire des recherches nécessitant des documents. Après leur avoir demandé leurs impressions de lecture, je leur distribue un modèle de fiche de lecture à suivre ( cf. annexe). La fiche est présentée simplement comme un outil de découverte du livre et non comme un pensum<sup>1)</sup> noté car le Défi doit rester un jeu.

En prenant appui sur le référentiel de compétences en information et documentation de la FADBEN, une synthèse des apprentissages documentaires permet de mettre en évidence les compétences recherchées et les documents utilisés pour arriver à les acquérir. Cf. tableau).

---

<sup>1)</sup> cf. *Comme un roman* / Daniel Pennac. – Paris : Gallimard, 1992, p. 63

Élément de la fiche	Documents	Compétences recherchées
1) Titre de l'œuvre/ Auteur/illustrateur/ éditeur	<b>Livre</b>	Savoir <b>repérer</b> la page de titre et son agencement ; <b>identifier</b> la source d'information
2) Renseignements sur la vie de l'auteur	<b>Livre</b> : préface, dossier d'accompagnement. <b>Dictionnaire des noms propres</b>	<b>Connaître la structure du document</b> : - ex. livre : savoir à quoi sert une préface, un dossier - ex. dictionnaire : reconnaître une entrée, savoir la repérer ; recherche par nom, prénom. <b>Repérer</b> le renseignement voulu dans l'article.
3) Genre / Personnages / Résumé	<b>Livre</b>	<b>Savoir rendre compte de sa lecture</b> : synthétiser l'information ; prendre des notes ;
4) Mots nouveaux découverts	<b>Livre</b> : lexique <b>Dictionnaire de langue française</b>	<b>Utiliser</b> le dictionnaire de langue française (cf.2) <b>Lecture repérage</b> : savoir sélectionner les données, retranscrire
		5) <b>Savoir travailler en groupe</b> Laisser les autres s'exprimer

6) Compte rendu des recherches	<b>Fiche Oral</b>	<b>Savoir communiquer sa production à l'oral.</b>
--------------------------------	-------------------	---

#### ◆ Bilan

Il va de soi que le choix de travailler sur plusieurs documents à la fois et d'exiger des compétences multiples n'est pas des plus faciles à mettre en place. Cela nécessite de nombreuses explications préalables et un réajustement permanent en cours de déroulement. Ce type de séquence pédagogique se justifie car elle correspond exactement au déroulement du projet. Mais elle a le défaut de présenter aux élèves une multitude d'éléments nouveaux à assimiler en peu de temps ; les acquis se construisent par conséquent de manière superficielle. Les élèves passent d'un dictionnaire à l'autre, retournent aux livres. Ils ont peu de temps pour se familiariser avec chacun des documents.

Pour améliorer la séquence, il faudrait trouver un compromis entre l'initiation documentaire classique et le projet lui-même, permettant aux élèves de construire leurs savoirs plus lentement. Il faudrait sans doute se contenter d'objectifs moins ambitieux et passer plus de temps sur la manipulation des documents encore peu familiers : dictionnaires de langue française et des noms propres. L'objet livre lui, est en revanche bien assimilé.

Les séances au CDI ne pouvant être plus nombreuses, il faudrait que de nombreuses notions soient ré-expliquées en cours de français mais là encore, le professeur de français manque de temps par rapport aux impératifs qu'il s'est lui-même fixés et au programme. Une séance d'évaluation est à prévoir avant la fin du mois d'avril pour voir ce qui a été retenu de l'apprentissage de l'usage du dictionnaire. Si des lacunes subsistent, nous prévoyons une séance d'initiation classique car la maîtrise de cette compétence est indispensable pour un élève de fin de 6<sup>e</sup>.

### 1) préparation de la phase finale

Cette phase est en cours de construction. Elle prévoit notamment l'utilisation de documents donnant des renseignements sur les lieux et les époques rencontrés dans les livres du Défi : atlas, documentaires. Il est impossible aujourd'hui d'en dresser le bilan.

D'ores et déjà, étant données les difficultés évoquées ci-dessus, j'envisage d'opter pour la solution de compromis à laquelle je faisais allusion : bâtir pour les élèves une séance d'apprentissage d'un outil documentaire et faire sentir que cet apprentissage est une phase

nécessaire à la construction de jeux pour le Défi. Une fois de plus, pour mener ceci à bien, mon adversaire va être le peu de temps qu'il nous reste avant la rencontre.

### ***3.3 La collaboration entre professeurs et documentalistes : changer les pratiques pour changer les représentations***

*" La représentation sociale est une construction de sens, de savoirs, de pratiques qui s'inscrit dans un contexte social et organisationnel. "* <sup>1)</sup>

Cette définition est tirée de la synthèse du 4<sup>e</sup> Congrès de la FADBEN ; elle résulte de la réflexion menée dans l'atelier animé par Françoise Albertini et Annie Licciardi sur les représentations du métier de documentaliste et est révélatrice de la situation rencontrée au collège de Mauguio.

La collaboration entre professeurs et documentalistes existe au collège. Il ne s'agit ni de l'instaurer ni même de l'accentuer mais de lui donner un nouveau visage. Pour preuve le constat tiré au paragraphe 2.2 et le bilan que je peux bâtir de mes heures de coordination avec les professeurs.

A titre d'exemple, je relate ici une situation concrète qui s'est posée pendant le Défi. David Cayuela, professeur stagiaire de Lettres avait lui aussi une idée assez floue du contenu de l'enseignement documentaire et des objectifs que je poursuivais dans le cadre du Défi. Apprendre à s'orienter au sein du livre, savoir manipuler un atlas lui apparaissent comme des compétences soit maîtrisées par les élèves, soit pouvant être enseignées par lui. *" Au quotidien, toute une activité " documentaire " (au sens de prendre de l'information à partir d'un écrit et la restituer) existe pour l'élève dans la plupart des disciplines. Elle n'est pas toujours ressentie en tant que telle par le professeur parce qu'elle est parfaitement intégrée à sa démarche pédagogique. "* <sup>2)</sup>

Ainsi, pour la première phase du Défi, le professeur a-t-il lui-même organisé un cours sur l'objet livre et ses éléments. Mon intervention a donc consisté à vérifier et évaluer si les apprentissages documentaires réalisés précédemment avaient été bien acquis. Il n'y a en cela rien de répréhensible. Mais n'aurait-il pas été plus logique que ce travail se fasse

---

<sup>1)</sup> Profession documentaliste : un enjeu pour le 21<sup>e</sup> siècle ? / CONGRES DES DOCUMENTALISTES DES LYCEES ET DES COLLEGES 54 . 16-18 mai 1996 ; Rouen) [Actes]. –Paris : Nathan, 1997, p. 51.

<sup>2)</sup> La maîtrise de la langue au collège / CNDP. Paris : CNDP, 199..Chap.2. construire des savoirs, p. 113.

d'abord au CDI et que les acquis soient ensuite évalués par l'enseignant en classe ?

Après notre dialogue, il lui semble pourtant évident que les élèves pourront construire leur savoir dans de meilleures conditions grâce à un accompagnement spécialisé.

La question des représentations se pose de manière tout aussi pertinente dans les relations avec les professeurs de français habitués à travailler depuis longtemps avec le CDI. Selon Jacqueline Bayard-Pierlot et Marie-José Birglin, *" le CDI peut – doit être le lieu où les compétences d'organisation, de recherche personnelle, d'utilisation des connaissances personnellement acquises peuvent être reprises dans le cadre d'un cours qui se donne comme objectif, avec l'acquisition de savoirs et savoir faire disciplinaires, des objectifs méthodologiques réutilisables ailleurs et qui seront d'autant mieux acquis par les élèves qu'ils les retrouveront dans plusieurs champs du savoir. "*<sup>1)</sup> Or si les enseignants chevronnés ont une meilleure connaissance du contenu des apprentissages documentaires, il sont parfois au premier abord surpris par la question : " comment le travail fait au CDI sera-t-il réinvesti en cours ? ". La nécessité de réinvestir en cours les apprentissages ne leur était pas apparue comme obligatoire.

Cette réflexion pousse à élargir aussi nos perspectives quant au bilan du projet.

Quel bilan tirer de mon travail avec les professeurs ?

Il est nécessaire de continuer à appliquer la stratégie évoquée en deuxième partie pour donner au documentaliste une véritable place d'enseignant au cœur de l'établissement... tout en conservant notre particularité. Il y a toujours beaucoup de difficultés à cultiver un paradoxe et du chemin reste encore à parcourir pour faire reconnaître notre fonction.

On perçoit nettement ici l'élargissement des objectifs d'un projet comme le Défi-lecture. Le Défi remplit – espérons-le – ses missions d'incitation à la lecture ; mais il crée aussi des situations favorables pour informer sur l'évolution de notre profession et sur l'importance de l'aspect pédagogique en documentation.

*" La pédagogie n'est pas un service en plus, elle doit être impulsée dès l'origine et imprégner tout le système. "*<sup>2)</sup> Ce système et sa finalité pédagogique sont à la source de cette incessante adaptation des objectifs.

L'un des aspects les plus importants du bilan est d'ailleurs de cet ordre : la réflexion sur les pratiques m'a permis de comprendre à quel point un

---

<sup>1)</sup> Le CDI au cœur du projet pédagogique / Jacqueline Bayard-Pierlot ; Marie-José Birglin. Paris : Hachette, 1991, p. 87.

<sup>2)</sup> Le CDI de demain / Michèle Mollard. In <sup>3)</sup> Profession documentaliste : un enjeu pour le 21<sup>e</sup> siècle ? / CONGRES DES DOCUMENTALISTES DES LYCEES ET DES COLLEGES 54 . 16-18 mai 1996 ; Rouen) [Actes]. –Paris : Nathan, 1997, p.

projet n'est jamais figé et peut varier dans les moyens qu'il se donne pour atteindre un ensemble de finalités.

Adapter sans cesse sa stratégie aux événements et aux comportements que suscitent les pratiques est une confirmation pour un professionnel centré sur une société de l'information en perpétuel renouvellement.

## **Conclusion**

Je ne voudrais pas que ce mémoire en soit réduit à l'évocation des difficultés rencontrées au cours de mon parcours. Car même si ces ajustements montrent l'étendue du chemin à parcourir quand on met en place un projet, le bilan incomplet que je peux dresser à l'heure d'aujourd'hui reste malgré tout très positif.

Le Défi-lecture est une démarche dynamique qui favorise la mobilisation des énergies à plusieurs niveaux :

- il fait connaître aux élèves de 6<sup>e</sup> le CDI et les documentalistes ; grâce à lui, on peut penser que des élèves qui ne seraient peut-être jamais venus au CDI en dehors des heures obligatoires sont amenés à le fréquenter spontanément et régulièrement.
- Il donne aux partenaires de l'éducation une image du CDI très favorable. Les membres de l'administration se déclarent satisfaits par la perspective de la rencontre finale à laquelle ils sont conviés. Gageons qu'ils sauront se libérer pour y assister. De même, les enseignants – toutes disciplines confondues – entendent parler du Défi, ce qui donne au CDI un potentiel attractif. Je reçois ainsi avec plaisir certains enseignants de mathématiques et de technologie qui, me voyant réaliser un véritable travail en équipe avec les professeurs de français, me demandent ce qu'il serait possible de faire pour travailler ensemble au CDI.

### **Comment améliorer le projet**

Cependant on pourrait encore souligner d'autres possibilités d'ouverture et d'amélioration du projet. Le Défi pourrait par exemple être l'occasion de développer les relations avec les partenaires extérieurs à l'établissement : écoles primaires, presse. Pourquoi ne pas faire filmer la rencontre par la classe de 4<sup>e</sup> audiovisuel ? Ou inviter un journaliste de la presse écrite régionale ou de la radio locale qui se chargerait de relater notre expérience ?

De même, alors que les nouvelles technologies s'installent progressivement au CDI, on pourrait prévoir à cet endroit des séances

de recherche documentaire informatisée. La recherche de cartes géographiques permettant de situer l'action des personnages des différents livres peut par exemple servir de prétexte à une séance d'initiation à la navigation sur Internet.

L'objectif est bien entendu de trouver des pistes pour permettre aux élèves de maîtriser les différents moyens d'accès à l'information et devenir ainsi des citoyens. *" Cette condition matérielle est absolument indispensable si l'on veut habituer les élèves [...] à se servir des documents[...]*

*car c'est par cet apprentissage à l'école qu'ils sauront " déchiffrer" la somme des informations reçues à l'extérieur de l'école " <sup>1)</sup>*



## ***Annexes***

---

<sup>1)</sup> Rechercher et traiter l'information / Hubert Fondin. –Paris : Hachette, 1991, p.

# Bibliographie

- 1) BAYARD – PIERLOT, Jacqueline ; BIRGLIN, Marie-José. **Le CDI au cœur du projet pédagogique**. – Paris : Hachette, 1991. – 159 p. (Pédagogies pour demain).
- 2) BORDET, Geneviève ; LORANT-JOLY, Annick. **Projets -lecture au cœur du CDI**. Créteil : CRDP, 1996. – 127 p.
- 3) CHARBONNIER, Jean-Louis. Les " apprentissages documentaires " et la didactisation des sciences de l'information. – **Spirale**, janvier 1997, n° 19, p. 45-49.
- 4) CONGRES DES DOCUMENTALISTES DES LYCEES ET COLLEGES ( 4 ; 16-18 mai 1996 ; Rouen). **Profession documentaliste : un enjeu pour le 21<sup>e</sup> siècle ?** [Actes]. –Paris : Nathan ; FADBEN, 1997. – 103 p.
- 5) CNDP. **La maîtrise de la langue au collège**. Paris : CNDP, 1996.
- 6) FADBEN. Compétences en information – documentation : référentiel. – **Médiadoc**, décembre 1997, p. 7- 14.
- 7) France. .Ministère de l'Education nationale, de la Recherche et de la Technologie. **Le collège des années 2000 : guide pratique des actions de la réforme**. – BOEN, 10 juin 1999, n° 23.
- 8) HOUDARD – MEROT, Violaine. **Des méthodes pour le lycée**. – Paris : Hachette, 1992. – 143 p. – (Pédagogies pour demain).
- 9) MAGA, Jean-Jacques ; MERON, Christine. **Le Défi-lecture : pour un pédagogie de la lecture / écriture en projet**. – Lyon : Chronique sociale, 1992. – 188 p.
- 10) MAGA, Jean-Jacques ; MERON, Christine. Le Défi-lecture. **L'école des Lettres collèges**, 1<sup>er</sup> mars 1991, n° 90/91 – 09, p. 2-9.
- 11) MOLLARD, Michèle. **Les CDI à l'heure du management**. – Villeurbanne : ENSSIB ; Paris : FADBEN, 1996. – 177 p.
- 12) MOLLARD, Michèle. Pour une culture de l'information, les centres de documentation à visée pédagogique : les CDI un cas d'école. **Documentaliste – Sciences de l'information**, novembre / décembre 1996, vol.33, n°6, p. 275-279.
- 13) MONTHUS, Marie. Un professeur pas comme les autres. **Cahiers pédagogiques**, mars – avril 1995, n° 332-333, p. 26-27.
- 14) POSLANIEC, Christian. **Donner le goût de lire**. – Paris : Sorbier, 1990. –237 p.

**Observations :**

# **Sommaire**

## ***Introduction***

### **1. le Défi-lecture : quel rôle pour la documentaliste et le CDI ?**

1.2 Les origines du projet

1.2 Découvrir le livre ... mais quelle découverte ?

### **2. Le Défi-lecture : un ancrage dans la pédagogie diversifiée**

2.3 Des compétences au service d'un projet

2.4 La collaboration professeur / documentaliste : un préalable indispensable

### **3. Bilan : entre pédagogie et travail sur les représentations**

3.1 Choix et gestion des ouvrages

3.2 Bilan des séances

3.3 Changer les pratiques pour changer les représentations

## **Conclusion**

**Questionnaire d'évaluation**  
à distribuer aux élèves à la fin de la manifestation

**I) Choix des livres**

1) Que penses-tu des livres sélectionnés pour le Défi lecture ? \*

Tu les trouves

trop difficiles

trop faciles

trop longs à lire

2) Quel est le livre que tu as préféré ? Dis pourquoi en quelques mots.

3) Quel est le livre que tu as le moins aimé ? Explique pourquoi.

**II) Le Défi-lecture**

4) Est-ce que tu as aimé participer au Défi-lecture ? Donne ta réponse et justifie-la.

Oui

Non

---

\* entoure tes réponses au stylo

5) Entoure ce que tu trouves le plus intéressant dans le Défi-lecture

- découvrir de nouveaux livres
- travailler en groupe avec des copains et échanger des points de vue sur les livres
- élaborer des questions sous forme de jeux
- participer à la fête de fin d'année.

### **III) Le Défi-lecture et le CDI**

6) Depuis que tu as participé au Défi, fréquentes-tu le CDI

- plus qu'avant
- autant qu'avant
- moins qu'avant

7) Tu viens au CDI pour :

- lire des romans ou des BD et te détendre
- faire des recherches
- travailler sur l'ordinateur.
- emprunter des livres pour les lire à la maison.

